

LE MULTICULTURALISME

ON CRITIQUE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, les événements des derniers jours ravivent nos craintes au sujet de la politique relative au multiculturalisme préconisée par le gouvernement conservateur.

Le vice-président du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme a soutenu avec fierté à propos de ses collègues qu'ils étaient de grands partisans du parti conservateur. Cet organisme consultatif était en principe responsable des programmes faisant suite aux slogans lancés par les deux ministres à être chargés en premier du Multiculturalisme, notamment «faire un creuset du multiculturalisme» et «le multiculturalisme, une bonne affaire».

Les membres de nombreuses collectivités ethniques se sont dit mécontents de telles idées et ont prié le gouvernement de subventionner des programmes destinés à préserver leur culture et leur langue. Les députés conservateurs de la région de Toronto ont récemment exhorté le gouvernement à prendre des mesures plus vigoureuses et plus avisées en matière de multiculturalisme.

J'exhorte à mon tour le nouveau ministre chargé de ce dossier à consulter les collectivités ethniques, et non pas uniquement des partisans conservateurs. Je l'exhorte à mettre en oeuvre une politique multiculturelle tendant à favoriser la diversité ethnoculturelle au Canada et à encourager les collectivités ethniques à participer à la vie nationale.

Je l'exhorte à se rappeler que le multiculturalisme ne devrait pas servir d'instrument permettant de se faire du capital politique.

* * *

L'ÉCONOMIE

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA—LE RAPPORT SIGNALANT L'IMPORTANCE DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Don Blenkarn (Mississauga—Sud): Monsieur le Président, dans son rapport intitulé «En pleine mutation», le Conseil économique du Canada nous signale à nouveau combien la négociation d'un accord de libre-échange avec les États-Unis est importante pour l'avenir de notre pays, pour la création d'emplois, pour notre prospérité et celle de nos enfants.

Plus important encore, le Conseil économique révèle ce qui risque de nous arriver si nos relations commerciales avec les États-Unis continuent de se détériorer. Il définit très clairement les torts que subirait la situation de l'emploi et la croissance économique si des mesures devaient restreindre notre accès aux marchés américains.

Le rapport annuel d'un Conseil économique renouvelé sous la direction de M^{me} Judith Maxwell s'attaque aux vrais problèmes essentiels de notre époque et devrait absolument être lu par tous les députés. Les temps changent. Dans son rapport, le

Article 21 du Règlement

Conseil économique du Canada propose une orientation à cette mutation de la société.

* * *

[Français]

LES PRODUITS DANGEREUX

L'IMPACT DU PLOMB DANS L'ENVIRONNEMENT—LA NÉCESSITÉ POUR LE GOUVERNEMENT DE PRENDRE DES MESURES

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): Monsieur le Président, le plomb vient maintenant s'ajouter à la longue liste des produits dangereux. Au fait, la Société royale d'enquête établie pour étudier l'impact du plomb dans l'environnement vient de déposer son rapport.

La situation est alarmante pour le Canada. Quatre scientifiques américains ont identifié le plomb comme étant la cause de haute pression artérielle, d'intelligence diminuée et de comportements étranges chez certains enfants.

Le Canada continue à recycler quotidiennement le plomb d'environ 15 000 batteries d'automobiles, et ce nombre continue à augmenter. Pourtant l'inventaire de 1982 démontre que 73 000 tonnes de plomb ont été déversées dans l'environnement.

Au nom des générations futures, monsieur le Président, je demande au gouvernement de réagir immédiatement pour corriger cette situation dangereuse.

* * *

● (1405)

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ON S'OPPOSE À UNE HAUSSE ÉVENTUELLE DES TARIFS POSTAUX

M. Bob Pennock (Etobicoke—Nord): Monsieur le Président, les médias ont fait état de l'intention de la Société canadienne des postes de demander au Parlement l'autorisation de hausser le tarif des lettres de 34c. à 36c. Le 14 juin de l'an dernier, je déclarais à la Chambre que si l'efficacité et le service de la Société des postes atteignaient un niveau acceptable, j'appuierais une hausse des tarifs pour lui permettre de régler ses difficultés financières. Malheureusement, ni son efficacité ni ses services ne se sont suffisamment améliorés pour justifier cette hausse.

A la Société canadienne des postes, le taux d'absentéisme des employés est le double de la moyenne nationale et selon les dirigeants de la Société, ce seul problème lui coûte 70 millions de dollars par année. Dans Etobicoke-Nord, je reçois de nombreux appels et de nombreuses lettres d'électeurs insatisfaits du service. Le principal problème demeure la régularité de la livraison du courrier. Vous avez devant vous un député conservateur qui n'appuiera pas de hausse des tarifs.